



**APPEL de la CIP-MP
pour une AG de
mobilisation !
Arrêtons le massacre !**

D'après nos informations, nous sommes aujourd'hui + de 80 intermittents, précaires recensés à subir des contrôles de Pôle Emploi Service rien que sur la région Midi-Pyrénées.

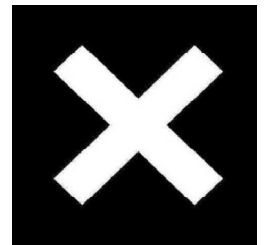
La plupart des contrôles auxquels nous sommes confrontés ne relèvent pas de fraudes mais d'une interprétation de règles qui délégitiment nos pratiques d'emploi et les rendent suspicieuses.

En 2014, nous nous sommes fortement mobilisés pour sauver nos droits sociaux.

Ce qu'ils n'ont pas pu faire frontalement à l'époque, ils le font aujourd'hui méthodiquement, en nous éliminant un par un.

Comme dans le régime général, **la politique d'éradication est en marche :**

- Véronique, Corinne et Alain ont perdu leurs droits lors d'un renouvellement. Plus aucune indemnité depuis le 5 janvier.
- Christophe, plus aucune indemnité depuis juillet et 10780 euros de trop perçu à rembourser.
- Olivier plus aucune indemnité depuis le 12 février.
- Sophie, plus aucune indemnité depuis mars, 14600 euros à rembourser.
- Christian, plus aucune indemnité depuis février, 9600 euros à rembourser.
- Gaëlle, plus aucune indemnité, 14000 euros à rembourser.
- Marie, plus aucune indemnité depuis juillet, 29600 euros à rembourser.
- Etienne, plus aucune indemnité depuis février, 21000 euros à rembourser.
- Sandra et Anne, plus aucune indemnité depuis mai, 20000 euros à rembourser.
- Badou et Delphine ont perdu leurs droits, plus d'indemnité depuis août.
- Christian, Roland, Patrice ont perdu une partie de leurs droits.
- Catherine, Malika, Guy, Thierry, Lucie et Jean-Pierre et bien d'autres sont en cours de contrôle.



A ce titre ils subissent régulièrement les assauts, les moqueries, les accusations et le harcèlement téléphonique des contrôleurs.

Ils ont perdu des contrats, ne sont plus employés par certains employeurs. Ils sont dans l'attente de réponses qui ne viennent pas et n'ont plus d'indemnités depuis 3, 5, 6 ou 8 mois...

Plus de 50 personnes ont été incriminées, culpabilisées et condamnées par un ou une des 18 contrôleurs du service des fraudes de Chavanod.

Ils ne reculent devant aucun procédé.

Prenons garde ! Pour eux nous sommes tous potentiellement des fraudeurs. Aujourd'hui plus personne n'est à l'abri !

Nos mouvements précédents ont démontré que nous avons des capacités de mobilisation
Il est grand temps de les réutiliser !

**Nous appelons le plus grand nombre à participer à l'AG en vue d'une large mobilisation
mercredi 4 novembre à 10H
au Hangar de la Cépière, 8 bis rue de Bagnolet (M° Arènes)**

Grâce à la lutte, le Recours devant le Conseil d'Etat a permis de mettre un coup d'arrêt sur certaines pratiques illégales de Pôle Emploi.

Il est donc possible de gagner !

Activons nos réseaux ! Nous sommes tous concernés !

En contact avec les avocats les permanences CIP continuent,

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous !